



PIERRE
FROGIER

SÉNATEUR
DE LA NOUVELLE-CALÉDONIE

MEMBRE
DE LA COMMISSION
DES LOIS CONSTITUTIONNELLES,
DE LÉGISLATION,
DU SUFFRAGE UNIVERSEL,
DU RÈGLEMENT ET
D'ADMINISTRATION GÉNÉRALE

VICE-PRÉSIDENT
DE LA DÉLÉGATION
SÉNATORIALE AUX OUTRE-MER

MEMBRE DU GROUPE
LES RÉPUBLICAINS

Nouméa, le 9 mars 2018

Monsieur Édouard PHILIPPE
Premier ministre

Monsieur le Premier ministre,

Il ne se passe pas un jour sans que la Nouvelle-Calédonie ne connaisse des actes de délinquance, dont la gravité et la répétition devraient vous préoccuper.

De violentes agressions sont perpétrées sur les personnes, et sur leurs biens.

Les forces de l'ordre essuient des coups de feu.

On ne compte plus le nombre de commerces ou stations-service qui sont la cible de casses ou d'attaques à la voiture bélier.

Plusieurs établissements scolaires dont un lycée d'enseignement professionnel ont été incendiés volontairement.

Des sites miniers ont été vandalisés.

Le Président de la République lui-même, dans une interview donnée au mois de mai 2017, considérait que « *l'insécurité pourrait compromettre le processus de paix et de réconciliation engagé après les accords de Matignon et de Nouméa.* » Il reconnaissait que « *la sécurité s'est fortement dégradée en Nouvelle-Calédonie, il ne faut surtout pas le nier* ».

Pourtant alors que la liste des pillages et des saccages s'allonge, les services de l'État en Nouvelle-Calédonie ont choisi de minimiser ces faits.

Monsieur le Premier ministre, l'explosion de la délinquance est une réalité tangible qui ne relève ni du hasard ni de la coïncidence.

Chez ceux qui, comme moi et comme tant de mes compatriotes, ont vécu directement les événements des années 1980, cette flambée de la délinquance rappelle des souvenirs douloureux.

À maintes reprises, j'ai dénoncé les risques qui s'attachaient à l'absence de préparation politique de la consultation de novembre 2018.

Le temps n'est plus aux ambiguïtés ni aux hésitations, car celles-ci seront exploitées par ceux qui veulent installer un climat de tension au fur et à mesure que nous nous rapprocherons du référendum.


C'est pourquoi l'État doit mettre les moyens nécessaires pour que l'ordre public soit maintenu.

Monsieur le Premier ministre, le rétablissement de la sécurité en Nouvelle Calédonie passe par une réelle prise de conscience de ce qui se joue dans cette partie de la France.

Ce qui est en jeu, c'est notre destin commun. Ce qui est en jeu, c'est l'indivisibilité de la République. Vous n'avez pas le droit d'y renoncer avant que les Calédoniens ne se soient prononcés.

La paix publique, que l'État est seul à pouvoir garantir, est la condition nécessaire pour que les Calédoniens puissent s'exprimer librement et sereinement au mois de novembre prochain.

Je vous prie de croire, Monsieur le Premier ministre, à l'expression de ma haute considération.

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Pierre Frogier', with a horizontal line underneath.

Pierre FROGIER

Monsieur Édouard PHILIPPE
Premier ministre
Hôtel Matignon
57 rue de Varenne
75700 Paris SP 07